Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 70 (1999)

Heft: 3

Artikel: Quelques aspects de l'évolution économique récente de nos régions

Autor: Bovée, Jean-Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824361

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Par Jean-Paul Bovée, économiste, secrétaire général de l'ADIJ

Quelques aspects de l'évolution économique récente de nos régions

Les années 1980 et 1990 ont été marquées par des bouleversements particulièrement importants sur les plans économiques et techniques. Comment nos régions se sont-elles comportées ? Il vaut la peine d'examiner leur évolution au travers de quelques aspects structurels et au moyen d'un certain nombre d'indicateurs conjoncturels. Après avoir examiné dans ces colonnes l'évolution de notre agriculture (numéro de juin 1998), nous proposons quelques éléments de réflexion sur les secteurs d'activité secondaire et tertiaire, replacés dans le contexte général de l'économie suisse.

Démographie : manque de dynamisme

Au cours de la dernière décennie, la population résidante de nos régions est restée relativement stable : 117'300 habitants en 1990, 118'700 dix ans après, soit une croissance totale d'environ 1400 habitants (1,2 %). En Suisse, pour la même période, la croissance a été de 5,1%. En outre, dans nos districts, cette augmentation légère a constitué en partie un rattrapage, puisqu'au cours de la décennie précédente, la population avait diminué d'environ 0,7 % (contre une croissance de 6,6 % en Suisse).

Le contraste est donc frappant : par rapport à l'ensemble de la Suisse, la population de nos régions a diminué de manière continue et dans des proportions relativement importantes : le canton du Jura et le Jura bernois, qui représentaient ensembles 1,84 % de la population de la Suisse en 1980 et encore 1,74 % en 1990 n'en font plus que 1,67 % actuellement. Rappelons pour mémoire qu'en 1900, la part du Jura bernois de l'époque (mais sans le district de Laufon) atteignait 3,14% de la population de la Suisse, proportion qui est tombée à 2,32 % en 1950, à 2,19 % en 1960 et à 2,04 % en 1970. Ainsi, en un siècle, l'importance démographique de nos régions par rapport au pays a été presque divisée par deux!

S'agissant de l'équilibre interne, l'importance relative des deux régions n'a pratiquement pas été modifiée : le canton du Jura représente 56,9 % de la population de la région (contre 56,4 % en 1990) et le Jura bernois respectivement 43,1 % et 43.6 %.

La répartition selon les nationalités a légèrement changé : la part des étrangers, qui était de 10,7 % en 1980, a augmenté à 12,4 % en 1990 et à 13,0 % aujourd'hui, proportion qui reste néanmoins bien inférieure à celle de la Suisse (19,4 % en 1997). Le rôle des étrangers dans la (très légère) croissance démographique jurassienne des années 1990 a été prépondérante : 900 personnes en plus, contre 500 seulement pour les Suisses.

L'industrie et le secteur tertiaire

Il vaut la peine de rappeler ici quelques données structurelles tirées des recensements féréraux des entreprises.

Entre 1985 et 1991, le nombre total d'établissements situés dans nos régions a augmenté, passant d'environ 5600 à 5800, pour diminuer ensuite à 5750 en 1995. C'est dans le secteur secondaire que la croissance a été la plus marquée : environ 120 établissements en plus, contre une cinquantaine seulement dans le secteur tertiaire.

Entre 1985 et 1995, le canton du Jura a connu une augmentation (environ 150 établissements supplémentaires), alors que le Jura bernois a été marqué plutôt par une stagnation.

Les emplois à plein temps

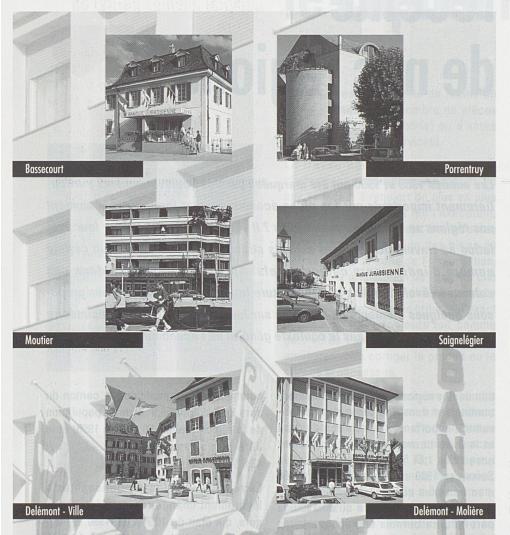
Mais en termes d'emplois, les choses se présentent un peu autrement. Entre 1985 et 1991, le nombre d'emplois à plein temps a augmenté assez fortement dans nos régions, passant d'environ 39'500 à 42'800, soit 3300 personnes occupées en

plus (8,4 %). Mais entre 1991 et 1995, le retour de manivelle a également été important, avec une perte de près de 3900 personnes occupées ; le bilan entre 1985 et 1995 est donc négatif et se solde par une perte nette de 600 emplois à plein temps.

La régression a été nettement plus marquée dans le Jura bernois (perte de 540 emplois) que dans le canton du Jura (diminution de 60 unités). En fait, c'est le district de Moutier qui a été le plus touché (470 emplois en moins entre 1985 et 1995).

Cette évolution est bien entendu à mettre en relation avec le ralentissement de l'activité qui a marqué l'économie suisse au cours des années concernées; elle doit être placée aussi dans les processus de restructuration engagés par les entreprises, liés à l'accentuation de la concurrence suscitée par la mondialisation de l'économie.

Remarquons toutefois que dans l'ensemble de la Suisse, l'évolution du nombre d'emplois à plein temps, pour la période correspondante, s'est soldée par une stabilité (contre une diminution de 1,5 % dans nos régions). Comme on le verra plus loin, c'est sur le plan du travail à temps partiel que les choses ont beaucoup évolué.



BANQUE JURASSIENNE

D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

032 421 96 96

032 466 18 67

032 493 42 62

032 951 15 44

... par tous les temps!

BASSECOURT

PORRENTRUY

SAIGNELEGIER

DELEMONT

MOUTIER

Les secteurs économiques

S'agissant des établissements (compte non tenu de ceux relevant de l'agriculture) la situation s'est révélée plutôt stable: le secteur secondaire en représente environ 30 % contre 70 % pour le tertiaire. En 1995, le canton du Jura et le Jura bernois présentaient des structures sectorielles très semblables avec, dans cette dernière région, une légère prédominance du secondaire, qui s'est toutefois atténuée au cours des deux dernières décennies.

En termes d'emplois, l'évolution est différente. Le secteur secondaire, qui représentait près de 60 % des personnes occupées en 1985 (63 % dans le Jura bernois, 59 % dans le canton du Jura), diminue à 58 % en 1991 et à 55 % en 1995 (59 % dans le Jura bernois, 53 % dans le canton du Jura). Parallèlement, le secteur des services a augmenté son poids,

passant de 40 % des emplois en 1985 à 45% dix ans après. La perte d'emplois survenue dans le secondaire (en gros 1900) n'a pas été compensée par les emplois créés dans le tertiaire (environ 1300).

La prédominance persistante du secteur secondaire reste une caractéristique structurelle de nos régions (rappelons qu'en Suisse, ce secteur ne représentait plus, en 1995, que 31 % des emplois).

Les branches principales

En 1995, les branches du secondaire qui occupaient le plus de personnes (à plein temps et à temps partiel) étaient les suivantes :

- la fabrication d'instruments de précision (englobant l'horlogerie), occupaient

6000 personnes, réparties exactement pour moitié entre le Jura bernois et le canton du Jura);

- le travail des métaux et la métallurgie arrivait en seconde position, avec près de 5000 emplois (2900 dans le canton du Jura, 2100 dans le Jura bernois);
- le secteur de la construction occupait environ 4200 personnes (respectivement, par région, 2600 et 1600);
- la fabrication de machines, d'équipements et d'appareils électriques (3600 emplois, soit 1500 dans le canton et 2100 dans le Jura bernois).

Ces quatre branches représentent à elles seules plus des trois quart des emplois offerts dans le secteur secondaire. Elles sont nettement prédominantes aussi bien dans le nouveau canton que dans le Jura bernois.

Dans le secteur tertiaire, on peut relever l'importance des branches suivantes :

- le commerce et la réparation, avec 6600 emplois, dont 4100 dans le canton du Jura et 2500 dans le Jura bernois ;
- le domaine de la santé et les activités sociales (5400 emplois, soit 3100 dans le canton et 2300 dans le Jura bernois);
- l'enseignement (2600 emplois), suivi de l'hôtellerie et restauration (près de 2500 personnes occupées) et des transports, communications (2100).

L'emploi à temps partiel en Suisse...

On sait l'importance prise ces dernières années par ce qu'il est convenu d'appeler les nouvelles formes de travail : contrats à durée déterminée, travail sur mandat, travail intérimaire, etc. La Commission «formation et emploi» de l'ADIJ s'intéresse de fort près à ces nouvelles relations entre employeurs et employés. Elle mettra sur pied prochainement une manifestation publique d'information sur ce sujet.

En attendant de plus amples informations, on peut déjà relever l'ampleur prise en général par le travail à temps partiel. En Suisse, la part des emplois à temps partiel (par rapport au total des emplois) a augmenté de 17,7 % en 1985 à 24 % en 1995. En termes absolus, cela représente une croissance de 47 % (272'000 emplois en plus). Cette évolution s'étant poursuivie au cours des dernières années, on peut dire qu'aujourd'hui, l'emploi à temps partiel occupe largement plus du quart des personnes actives.

Avec un taux supérieur à 50 %, la tendance à la croissance a été nettement







plus marquée chez les femmes: 222'000 personnes occupées en plus (contre 50'000 seulement chez les hommes, ce qui représente une augmentation de 33%). En 1995, sur les 850'000 emplois à temps partiel recensés dans le pays, 650'000 (plus des trois quarts) étaient occupés par des femmes (la proportion était légèrement inférieure dix ans auparavant).

Les emplois de ce genre se rencontrent essentiellement dans le secteur tertiaire, qui en concentrait 87 % en 1995 (82 % en 1985) ; ils sont donc beaucoup plus rares dans les branches de l'industrie et de la construction.

... et dans nos régions

Pour les régions jurassiennes, qui ont subi une mutation analogue à l'ensemble du pays, les emplois à temps partiel représentaient 21,4 % du total des emplois en 1995, proportion valable aussi bien pour le canton du Jura que pour le Jura bernois, et assez proche de celle de la Suisse.

Ici aussi, le secteur le plus concerné est le tertiaire, qui cumule plus des trois quarts des emplois de ce type. En outre, ces derniers représentent, pour les activités de service, le tiers de l'emploi total, proportion qui se limite à 10 % dans le secondaire.

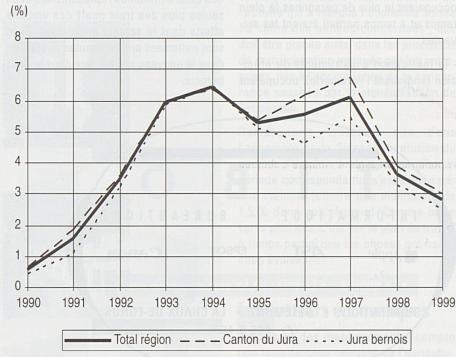
Les branches qui font le plus appel aux personnes occupées à temps partiel sont celles de la santé et de l'enseignement (respectivement 47 % et 45 % de l'emploi total des branches).

Le marché du travail

Bien qu'il présente plusieurs déficiences notoires du point de vue statistique, le taux de chômage est un indicateur précieux pour évaluer la situation du marché du travail dans nos régions (voir graphique 1 ci-dessous).

Après une poussée relativement forte durant la crise du milieu des années 1970, le chômage est resté confiné à un niveau plutôt bas jusqu'au début de la décennie actuelle. Dès 1990, la situation

Graphique 1 : évolution du taux de chômage dans le canton du Jura, le Jura bernois et l'ensemble des deux régions, de 1990 à 1999 (pour-cent de la population active).





s'est dégradée rapidement. Rappelons que pour l'économie suisse, les années 1991, 1992 et 1993 sont des années de dépression économique, durant lesquelles le PIB (produit intérieur brut) du pays a diminué d'environ 0,5 % par an. Beaucoup plus sensible au ralentissement conjoncturel qu'une vingtaine d'années auparavant, le marché du travail a accusé le coup immédiatement et fortement. Avec un taux moven de croissance du PIB inférieur à 0,5 % par an, les années 1994, 1995 et 1996 sont marquées par une conjoncture plutôt stagnante, déprimée sur le plan intérieur. La situation semble s'améliorer en 1997, avec un taux de croissance du PIB (estimation provisoire) d'environ 1,7 %.

Dans nos régions, le taux de chômage passe de moins de 1 % de la population active en 1990 à 6,4 % en 1994. Il se maintient à un niveau élevé, supérieur à 5 %, jusqu'en 1997, puis marque une décrue assez prononcée en 1998, qui semble se poursuivre en 1999. On peut remarquer que la situation évolue de manière analogue dans les deux régions ; les courbes sont pratiquement parallèles jusqu'en 1995, puis elles s'éloignent quelque peu, sans toutefois diverger notablement.

Les régions jurassiennes ont donc été fortement touchées par le contexte général de récession qui a caractérisé l'économie suisse au cours de la décennie 1990. A titre d'exemples, quelques autres indicateurs permettent d'en évaluer les effets.

L'activité hôtelière

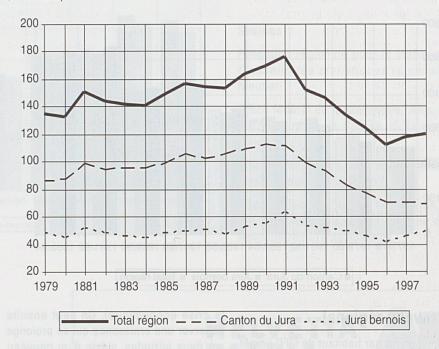
En tendance, les années 1980 ont connu une croissance presque constante du nombre des nuitées enregistrées dans l'hôtellerie jurassienne, malgré quelques légers arrêts qui reflètent la crise économique (1982) et les ralentissements conjoncturels (1983, 1987) qui ont touché la Suisse. Le nombre de nuitées est passé de 135'000 en 1979 à 176'000 en 1991 (voir graphique 2 ci-contre). Mais à partir de 1992, la courbe marque un effondrement particulièrement prononcé: le total des nuitées tombe à 119'000, ce qui représente une baisse de 32 %. En Suisse, la chute n'a été «que» de 16 %, taux certes élevé, mais deux fois inférieur à celui de nos régions.

La situation, dans le Jura, semble toutefois se stabiliser en 1997.

Cette dégradation est due au fait que la très grande majorité des personnes qui fréquentent les établissements jurassiens sont des ressortissants suisses, qui représentent 82 % des nuitées aussi bien en 1990 qu'en 1998 ; or, ceux-ci ont été directement frappés par la conjoncture déprimée de l'économie intérieure du pays.

A titre de comparaison, on peut relever que pour l'ensemble de la Suisse, 57 % des nuitées dans l'hôtellerie sont passées par des hôtes en provenance de l'étranger. Voilà qui explique - au moins partiellement - le fait que ce secteur ait Graphique 2 : nombre de nuitées dans les établissements du canton du Jura, du Jura bernois et de l'ensemble des deux régions, de 1979 à 1998.

(Nuitées, en milliers)



mieux résisté en Suisse que dans nos districts.

Autre évolution peu favorable : la durée moyenne de séjour des hôtes, déjà faible

dans nos régions, est encore allée en diminuant, passant de 2 nuitées par arrivée au début des années 1980 à 1,7 en 1996/98 (soit 1,57 dans le canton du Jura et près de 2 dans le Jura bernois).

La Mobilière

Assurances & prévoyance

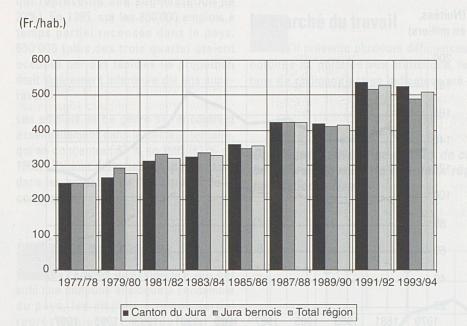
l'assurance d'être bien assuré

Agence générale de Delémont DENIS HOSTETTLER Tél. 032 422 57 57

Agence générale de Porrentruy HUBERT SALOMON Tél. 032 465 92 92 Agence générale de Moutier **ERIC VEYA** Tél. 032 493 57 93

Agence générale de Saint-Imier JEAN-PAUL VORPE Tél. 032 941 41 55

Graphique 3 : rendement de l'IFD (impôt fédéral direct) total, personnes physiques et personnes morales, dans nos régions (canton du Jura et Jura bernois), périodes 1977/78 à 1993/94 (francs par habitant).



Le revenu régional

Le rendement par habitant de l'IFD (impôt fédéral direct) constitue un indicateur intéressant, car les informations qu'on peut en tirer sont comparables entre les différentes régions de Suisse. Rappelons que les années de calcul des revenus présentent un décalage moyen de deux ans par rapport aux années fiscales.

Dans nos régions (voir graphique 3 cidessus), le rendement total se montait à 245 francs par habitant en 1977/78 (années de calcul 1975/76, marquées par la crise économique). On peut ensuite observer une croissance qui se prolonge sur deux périodes, suivie d'un nouveau coup d'arrêt en 1983/84 (crise de 1982). Les dernières données disponibles (1993/94) montrent une baisse par rapport aux deux années précédentes ; elle reflète la conjoncture défavorable de 1991 et de 1992. Mais on peut souligner que cette dégradation est uniquement due aux personnes morales (entreprises, sociétés). En effet, le rendement de l'IFD sur les personnes physiques a continué d'augmenter.

Les rendements totaux dans le canton du Jura et dans le Jura bernois sont très proches (voir graphique 4, page suivante). Ils étaient légèrement supérieurs dans les districts méridionaux jusqu'en 1983/84, puis le nouveau canton est passé en tête, mais sans que la différence ne devienne vraiment significative.

Par rapport à la Suisse, on peut souligner une diminution du poids de nos régions, où le rendement par habitant représentait 51 % de la moyenne nationale en 1977/78, mais 42 % seulement en 1993/94. Cette diminution est due au rendement de l'impôt sur les personnes physiques (63 % du niveau suisse en 1977/78, 48 % en 1993/94), la part des personnes morales ayant augmenté, pour les périodes correspondantes, de 16 à 27 % de la moyenne suisse (proportion qui reste néanmoins très faible).

Pour conclure sur ce point, il vaut la peine d'examiner encore l'évolution comparative du revenu par habitant dans nos régions et en Suisse. En terme nominaux (francs courants), dans nos six districts, cet indicateur est passé de 19'600 francs par habitant en 1980 à 28'250 francs en 1990, puis à 29'900 francs en 1995, ce qui représente une croissance globale de l'ordre de 50 % en quinze ans. Cette amélioration est loin d'être négligeable, mais elle a été beaucoup plus faible que pour la Suisse dans son ensemble, où la croissance a atteint 81 % durant la même période (23'450 francs par habitant en 1980, 42'500 francs en 1995).

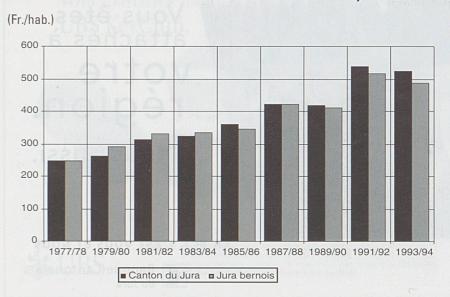
Ici aussi, l'importance relative de nos régions par rapport au pays a donc diminué constamment : notre revenu par habitant correspondait à 84 % du revenu national moyen en 1980, 74 % dix ans après, 70 % en 1990. Ces chiffres dénotent un accroissement important des





Tél. 422 17 77 - Fermé le mercredi

Graphique 4 : rendement total de l'IFD (impôt fédéral direct), dans le canton du Jura et dans le Jura bernois, de 1977/78 à 1993/94 (francs par habitant).



inégalités. Mais il faut se garder des conclusions hâtives : des données pondérées par divers éléments liés au coût de la vie atténueraient d'une certaine manière cette perspective. Un exemple : le loyer moyen des appartements se situe, en Suisse, à 1036 francs par mois, contre 715 francs dans le Jura. Encore faudrait-il tenir compte des proportions respectives de locataires et de propriétaires immobiliers. Sur ces différents plans, des indicateurs régionaux plus précis et mieux adaptés (à l'élaboration desquels nous travaillons) devraient permettre à l'avenir de clarifier notre vision des choses.

Les quelques indicateurs étudiés dans les pages qui précèdent montrent un tableau contrasté de l'évolution de nos régions. Stabilité de la population, croissance du niveau de richesse par habitant, sensibilité prononcée au contexte conjoncturel national, fortes répercussions des fluctuations, diminution de l'importance relative du canton du Jura et du Jura bernois par rapport à la moyenne suisse (ou, en d'autres termes, accroissement des inégalités)... Autant d'éléments qui doivent nous inciter à agir.

C'est un peu dans cette perspective que l'ADIJ mène depuis quelque temps une réflexion afin d'étudier un certain nombre de scénarios qui pourraient (ou devraient) déterminer l'avenir de nos régions au début du siècle prochain. Une vaste manifestation publique, prévue pour l'an 2000, dans le cadre de la célébration des 75 ans de l'association, permettra d'en tirer parti.

Sources:

Fondation régionale pour la statistique, Classeur des statistiques régionales, Moutier.

Office fédéral de la statistique, Annuaire statistique de la Suisse, différentes

Office fédéral de la statistique, Mémento statistique de la Suisse, 1999.

Département fédéral de l'économie, La Vie économique (revue de politique économique), différents numéros.



Florent Schmidt Agent général

Helvetia Patria Assurances Agence générale de Bienne

> Rue Johann-Verresius 18 2501 Bienne Tél. 032 329 24 54 Fax 032 329 24 00

BUREAUD'INGENIEURS

ENTREPRISE GENERALE RIQUE, CONSTRUCTION DISTRIBUTION MOYENNE USTRIE, ECLAIRAGE DE UMENTS

GESTION DES RESEAUX RELEVES DES PLANS DE RESEAU.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES INSTALLATIONS ELECTRIQUES A COURANT FORT ET FAIBLE

DOMOTIQUE
INSTALLATION DE RESEAUX INTEGRES

DELEMONT Tél. (032) 421 33 33 Fax (032) 421 32 00

PORRENTRUY Tél. (032) 465 31 31 Fax (032) 465 31 41